

Deux journées de stage

“Portrait miniature à la manière des peintres du fayoum”

Découverte de techniques mixtes à base d'acrylique
Atelier de l'Académie Libre de Venelles 13770.

Samedi 15 et dimanche 16 JUIN 2024

Sur une écorce, un vieux carton, un bout de bois ou un galet, venez réaliser un petit objet précieux, un portrait miniature à la manière des peintres du Fayoum, avec incrustation de feuilles d'or.

Peintures du fayoum :

*Peintures sur bois trouvées en Egypte dans la région du Fayoum. Époque romaine.
Oeuvres datées entre le 1er et le 4eme siècle ap J-C.*

(Voir images jointes.)

Pour cet atelier de 2 jours, nous reverrons les bases du portrait, puis à partir de photos, nous essaierons de peindre une miniature inspirée des mystérieux portraits du Fayoum.

Réalisation d'un petit format long, carré ou étroit au choix. Plutôt petit si vous êtes habile avec un maximum de 13x18 environ, ou à peu près.

Pensez à récupérer une écorce, une chute de vieux carton ou de bois ou encore un bout de bois flotté ...

Véritables icônes du monde antique, les originaux sont peints à l'encaustique, mais nous nous contenterons de travailler à l'acrylique avec patine et rehaut de feuilles d'or ou de cuivre.

“Ils nous fixent de leurs prunelles sombres lourdes et orientales. Ils nous dévisagent dans un face à face paisible...jeune fille au sourire mutin, matrone sévère exhibant ses bijoux, ou éphèbe aux lèvres sensuelles...”

10 participants maximum.

Techniques mixtes : dessin, encre, collage de feuilles d'or, acrylique

Horaires du stage : 10h/16h30h avec pause pique-nique.

Matériel et repas non compris.

La liste du matériel sera envoyée après l'inscription.

Tarif : 150 euros les 2 jours

+ 20 euros de cotisation annuelle pour tout nouvel adhérent

FICHE D'INSCRIPTION

Stage « Portrait miniature du fayoum »

Stage de 2 jours : samedi 15 et dimanche 16 juin 2024

À retourner à l'adresse suivante :

LES CARNETS MIGRATEURS

1 rue des eucalyptus

13960 SAUSSET-les-PINS

Retournez votre fiche d'inscription dûment complétée et accompagnée des **trois chèques** bancaires pour l'intégralité du paiement de la prestation pédagogique et de votre adhésion à l'association, ainsi que les conditions de vente signées.

Un mail de confirmation vous sera envoyé dès réception du dossier complet.

PARTICIPANT :

Mme, Mr :

Date de naissance à :

Adresse :

CP : Ville

Téléphone : Téléphone en cas d'urgence :

Adresse E.mail :

CONDITIONS DE RÉSERVATION ET RÈGLEMENT :

PRIX du stage de 2 jours : 150€

(Prix de la prestation pédagogique uniquement)

Je règle par chèques bancaires :

- Un chèque d'acompte de 70 € à l'ordre de Sylvie Ballester qui sera mis à l'encaissement dès confirmation du stage, après inscription de 6 personnes minimum.
- Un règlement en espèces de préférence, ou un chèque de 80€ soldant le montant total de la prestation pédagogique le jour du stage.
- Un chèque de 20€ pour l'adhésion annuelle obligatoire à l'association sauf si vous êtes déjà adhérent.

Il est possible de régler la totalité du stage en espèces (sauf l'adhésion). Voir avec Sylvie

Comme écrit ci-dessus, pour valider votre inscription, vous devez vous acquitter des trois chèques bancaires, et y joindre les conditions de vente signées.

Je soussigné(e) (Nom Prénom).....,

participant au stage de « carnet de voyage » cité ci-dessus, déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des informations communiquées par l'Association des Carnets Migrateurs de la Côte Bleue et accepte les conditions générales de vente jointes.

- *Autorisez vous l'association à exploiter votre image et/ou celles de vos réalisations, pour la promotion des stages ? **OUI / NON***
- *Comment avez vous eu connaissance de ce stage ?*

Date

Signature du stagiaire, précédée de la mention « lu et approuvé » :

Conditions générales de vente : STAGES CARNET DE VOYAGE

Stages Croquis in situ / Carnet de voyage, peinture, aquarelle dessin et techniques mixtes, dispensés par l'Atelier des Carnets Migrants de la Côte Bleue et Sylvie Ballester.

Article 1

- L'association des Carnets Migrants de la Côte Bleue s'engage à fournir une prestation pédagogique d'enseignement encadrée par Sylvie Ballester enseignante qualifiée, selon le programme et la durée figurant dans le descriptif du stage.
- L'association ne peut être tenue pour responsable des désagréments ou imprévus de toutes natures que ce soit, indépendantes de sa volonté qui pourraient modifier, retarder ou annuler le programme ou la durée du stage.

Article 2 : CONDITION D'INSCRIPTION

- L'inscription au stage sera validée à réception du paiement de la totalité du ou des stages. Les encaissements se feront aux dates indiquées lors de l'inscription.
- Le participant devra également s'acquitter de son adhésion annuelle de 20€ au nom de l'association.

Article 3

- Si le stage nécessite des prestations de transports, d'hébergement ou de toute autre nature que ce soit, celles-ci devront être souscrites par le client et seront placées sous sa seule responsabilité.
- Si le client souscrit à des prestations annexes avant la confirmation du stage, et en cas d'annulation de celui-ci par l'association, pour quelque raison que ce soit, le client ne saurait exiger de l'association des carnets Migrants de la Côte Bleue un quelconque dédommagement pour les frais déjà engagés.

Article 4 : ANNULATION

- Si l'annulation est faite par le client à 30 jours ou plus de la date de commencement du stage, celui-ci perdra le montant du premier chèque d'acompte.
- Si l'annulation par le client a lieu à moins de 30 jours de la date de commencement du stage, celui-ci perdra l'intégralité du montant du stage.
- Si annulation par l'Atelier des Carnets Migrants de la Côte Bleue, celui-ci remboursera au client, l'intégralité des sommes versées au titre de la prestation pédagogique uniquement.
- En cas d'annulation du stage, suite à un empêchement majeur de quelque nature que ce soit, dûment avéré et concernant l'intervenant ou l'un de ses proches (conjoint, enfant, parent), le client ne pourra invoquer cette annulation comme cause de résiliation sans frais, de ses prestations parallèlement acquises (vols, hébergement..). Les prestataires concernés appliqueront alors, leurs propres conditions d'annulation*. (*Sauf assurance spécifique, les frais d'annulation resteront à la charge du client)
- Aucune annulation ne donne droit à un quelconque dédommagement de la part de l'Association des Carnets Migrants de la Côte Bleue.

Je soussigné(e) certifie avoir lu et approuvé ce règlement.

Date :

Signature du participant :